

DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE
(ancienne direction de l'Education surveillée)

NB. Jusqu'en 1945, l'Education surveillée faisait partie de la direction de l'Administration pénitentiaire.

◆ **VERSEMENT E 5200-E 5201 : CIRCULAIRES DE L'EDUCATION SURVEILLEE (AVEC LES CIRCULAIRES DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE). 1936-1945**

◆ **VERSEMENT F 2029 : CIRCULAIRES DE L'EDUCATION SURVEILLEE. 1946, 1949-1951**

◆ **VERSEMENT 2001 0095 ART. 1-13 : RAPPORTS D'INSPECTION D'ETABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES. 1943-1966**

A signaler :

Art. 6

Rapport général de Guy SINOIR sur l'éducation surveillée en Algérie. Décembre 1958

Rapports de Pierre VOIRIN et Henri GAILLAC : service de la liberté surveillée à Oran ; service de liberté surveillée à Alger ; centre de rééducation à Dely-Ibrahim ; centre d'observation de Birkadem ; section spéciale des mineurs de la maison d'arrêt d'Oran ; Bon Pasteur d'El Biar à Alger ; centre d'observation à Oran ; association pour la formation de la jeunesse à Alger ; institution publique d'éducation surveillée d'Arzew ; institution publique d'éducation surveillée de Birkadem. Juin-juillet 1959

Art. 7

Rapport de Henri GAILLAC : foyer de jeunes filles de Montplaisant à Alger. Juin 1960

Rapport de Henri GAILLAC : club de prévention de Belcourt à Alger. Juin 1960

Rapport de Pierre VOIRIN sur les habilitations de centres en Algérie. Juin 1960

Rapport de Henri GAILLAC : service de la liberté surveillée à Alger. Juin 1960

Rapport de Pierre VOIRIN : mission de contrôle auprès des établissements et services du secteur public et privé d'Algérie inspectés en 1959. Juin-juillet 1960

Rapport de Henri GAILLAC : service de la liberté surveillée de Mostaganem. Juillet 1960

Rapport de Pierre VOIRIN : centre El Kalaa à Tlemcen. Juillet 1960

Rapport de Henri GAILLAC : centre d'accueil et de rééducation du Pelissier à Mostaganem. Juillet 1960

Rapport de Henri GAILLAC : institution publique d'éducation surveillée d'Arzew. Juillet 1960

Rapport de Henri GAILLAC : Bon Pasteur de Misserghin. Juillet 1960

Rapport de Henri GAILLAC : quartier des mineurs de la maison d'arrêt de Mostaganem. Juillet 1960

Rapport de Pierre VOIRIN : institution publique d'éducation surveillée de Cheragas, internat approprié d'El Biar. Décembre 1960

Art. 9

Rapport de Martial DAZAT sur les services de l'éducation surveillée à Alger. Mai 1962

◆ **VERSEMENT 1991 0331 ART. 1-348 : DOSSIERS SUR LES ETABLISSEMENTS DU SECTEUR ASSOCIATIF. 1950-1989**

A signaler :

Art. 43

Dossiers sur les établissements fermés du secteur associatif en Algérie (fermeture avant 1965).

◆ **VERSEMENT 2000 0111 ART. 1-122 : DOSSIERS D'ARCHIVES ET DE DOCUMENTATION SUR DES ETABLISSEMENTS D'EDUCATION SURVEILLEE (FONDS DIT "BRISSET"). 1818-1992**

A signaler :

Art. 55-56

Education surveillée en Algérie : rapports annuels du procureur général de la cour d'appel d'Alger sur l'application de la législation ; rapport du gouverneur général d'Algérie sur le fonctionnement des services d'éducation surveillée ; rapports d'inspection et de mission (dont celle de Jacques SELOSSE en 1965) ; listes des établissements et organismes d'éducation surveillée ; notes sur l'équipement de l'éducation surveillée ; statut et formation des éducateurs en Algérie ; correspondances ; documentation. 1950-1959, 1961, 1965

Art. 95

Formation permanente des personnels : première session des cadres d'Afrique du Nord. 1955

Art. 107

Centre de formation et de recherches de l'éducation surveillée : correspondance entre Henri MICHARD et la délégation générale du gouvernement en Algérie. Juin 1960

◆ **VERSEMENT 1991 0333 ART. 1-49 : DOSSIERS DE PRINCIPE, ETUDES ET RAPPORTS. 1945-1986**

A signaler :

Art. 12

Statistiques judiciaires des juridictions pour enfants en Algérie. 1959

◆ **VERSEMENT 1991 0332 ART. 1-85 : DOSSIERS SUR LES PERSONNELS DE L'EDUCATION SURVEILLEE. 1946-1984**

A signaler :

Art. 37

Fonctionnaires et agents rapatriés d'Algérie : rattachement de corps de fonctionnaires d'Algérie non fusionnés ; indemnités de réinsertion ; rachats de parts de pension ; traitements ; situation financières de conjoints de fonctionnaires disparus en Algérie. 1962-1967

Anciens fonctionnaires français des cadres chérifiens et tunisiens : textes législatifs.
1958-1964

Art. 61-62

Application des circulaires du 14 juin 1963 et 10 juillet 1963 relatives au règlement de diverses catégories de droits acquis en Algérie avant le 1^{er} janvier 1963 : dossiers de règlement. 1963-1967